

ERRATUM

Mémoire *Le projet de terminal de la CIAM nécessite une évaluation globale incluant tous les impacts environnementaux et climatiques*, déposé au BAPE le 23 février 2018

Auteures : Durand, Marie et Claire Vanier

Une erreur s'est glissée dans les données fournies au Tableau 4 (page 17), dans le **Surplus des émissions de GES par rapport à 2013 (tonnes de CO2 éq.)**. La Figure 2, qui suit le tableau, présente les bons résultats.

Voici le tableau, avec les résultats adéquats.

Tableau 4. Augmentations annuelles des GES émis par la combustion du carburant livré par la CIAM à ses compagnies membres entre 2013 et 2017

Année	Émissions de GES (tonne de CO2 éq.)	Surplus des émissions de GES par rapport à 2013	
		(tonne de CO2 éq.)	(%)
2013	8 508 125		
2014	8 821 046	+ 312 921	3,7 %
2015	9 042 925	+ 534 800	6,3 %
2016	9 821 036	+ 1 312 911	15,4 %
2017	10 222 734	+ 1 714 609	20,2 %
Total des surplus		3 875 241	45,6 %